

Conseil Municipal du 13 mars 2023

Intervention de Monsieur le Maire

Chers collègues,

Quelques mots en ouverture de ce Conseil pour évoquer bien entendu la situation sociale qui s'est fortement tendue depuis mardi dernier. Mais avant cela deux bonnes nouvelles qui concernent nos écoles.

Suite aux démarches que j'ai engagées avec le soutien de notre député Jean-Paul Lecoq, Madame la Directrice des services départementaux de l'Education Nationale vient de me confirmer que le retrait de poste envisagé pour la rentrée à l'école maternelle Turgauville était annulé.

Et, mieux encore, pour la première fois par écrit, elle confirme la nécessité de prendre en compte les spécificités sociales de cette école sortie de REP à l'incompréhension générale il y a quelques années, alors que l'école élémentaire était maintenue en REP comme toutes les autres écoles du centre ville.

Seconde bonne nouvelle, Madame la DASEN me confirme qu'il n'y aura pas non plus de fusion des directions des écoles de Gournay à la rentrée, même si elle continue de plaider en faveur de cette fusion pour les années à venir.

Voilà comme quoi la mobilisation ça paye !

Maintenant revenons à celle engagée le 19 janvier dernier contre la réforme des retraites.

Face à l'entêtement du gouvernement à maintenir, quoi qu'il en coûte, son projet de loi :

- malgré l'opposition de deux tiers des Français,
- malgré l'opposition de 93% des actifs,
- malgré le fait que tous ses arguments pour tenter de le justifier sont tombés les uns après les autres,
- malgré 8 journées nationales où l'on a vu partout des cortèges impressionnants,

il était évident que le mouvement allait se durcir.

Et en effet, depuis mardi, c'est la grève reconductible qui touche plusieurs secteurs du pays et qui est fortement suivi par les agents communaux qui ont décidé de voter depuis **mardi** de la semaine dernière la reconduction de la grève.

Dans cette situation, nombre de services municipaux sont impactés et plus particulièrement les services d'accueil périscolaires et de restauration, le centre de loisirs qui ne peuvent pas être assurés depuis.

En fin de semaine, j'ai du prendre un arrêté de fermeture des installations sportives qui n'étaient plus entretenues. Seuls sont autorisés à les utiliser les clubs qui le demandent, sous leur entière responsabilité et en toute connaissance de cause.

Dans les écoles, j'ai également indiqué que les associations de parents d'élèves pourraient, si elles le souhaitent, utiliser les réfectoires pour faire déjeuner des élèves qui auront avec eux leur repas.

Nous regrettons cette situation, nous regrettons qu'il faille en arriver à des tensions, à des grèves dont les principales conséquences sont assumées, je le rappelle, par les grévistes eux-mêmes au détriment de leur salaire, surtout en cette période de pouvoir d'achat très dégradé.

Mais cette situation est entièrement imputable au gouvernement dont l'attitude pénalise désormais clairement la vie quotidienne.

On ne gouverne pas contre tout un peuple et sa volonté.

Alors plus que jamais, il faut se serrer les coudes, ne pas se résigner, faire preuve de solidarité et de bienveillance envers ceux qui luttent et ils sont nombreux.

81% d'agents en grève dans notre collectivité (mardi dernier) et nombreux sont les travailleurs de la zone industrielle fortement mobilisés.

Cette semaine, le projet de loi inique du gouvernement Borne/Macron va poursuivre son chemin chaotique à l'Assemblée Nationale et au Sénat.

Il est important que la mobilisation ne fléchisse pas, à commencer par mercredi, date de la prochaine journée nationale à l'appel de l'intersyndicale.

Et si le Président croit qu'il va pouvoir s'en sortir en jouant la montre et en négociant en coulisse des votes avec des alliés de circonstance, rappelons-lui notre détermination. Elle ne s'arrêtera pas sur le seuil du Parlement. Il y aurait des recours, la voie référendaire et j'en passe.

Ce qu'il se passe est trop grave pour baisser les bras.

Dans la période compliquée des luttes

Exceptionnellement, j'ai souhaité que l'intersyndicale des agents communaux puisse s'exprimer devant ce Conseil.

Je tiens à saluer l'engagement des agents communaux fortement investis dans ce mouvement social.